

L'AFTAM expulse des harragas

Hier matin, un foyer de l'AFTAM occupé depuis plus de dix jours par des harragas de Lampedusa a été expulsé.

17 personnes ont été placées en garde à vue suite à une plainte de l'AFTAM.

Parmi celles-ci plusieurs harragas risquent d'être expulsés de France

Voici leur communiqué :

Un nouveau squat de harragas sans logis sous expulsion

Depuis le 16 mai, plusieurs dizaines de harragas de Lampedusa sans logis occupent un immeuble vide rue Bichat à Paris-10e. Son propriétaire, l'AFTAM (gros gestionnaire de foyers, dont justement plusieurs de migrants) le laissait vide depuis quelques mois.

Hier soir, jeudi 26 mai, vers 19h40, des dizaines de flics (dont 6 cars de gendarmes mobiles) ont tenté de rentrer en force dans l'immeuble, malgré tous les documents administratifs (assurance, EDF,...) démontrant qu'il était occupé depuis près d'une semaine par ses occupants.

Sur le moment, l'AFTAM a lâché une vague promesse d'entamer une procédure, tout en refusant de « communiquer » sur la question avant vendredi. En tout cas, cette nuit, le bâtiment était toujours cerné par les flics (rue Bichat barrée des deux côtés).

L'AFTAM veut-elle se rendre complice du ministère de l'Intérieur en expulsant les occupants harragas pour les remettre à la merci des rafles ? Son slogan proclame « donner les moyens de l'autonomie », est-ce que ce serait par hasard en livrant une cinquantaine de harragas à la police ?

L'AFTAM doit prendre ses responsabilités, et ce n'est pas en se cachant derrière une possible procédure express qu'elle pourra garder les mains propres !

Un foyer autogéré pour les harragas !

Des papiers pour tous !

Ni police ni charité !

Des harragas sans-logis de Lampedusa et leurs voisins solidaires,
jeudi 26 mai 2011, minuit

Libération immédiate des gardé-e-s à vue !
LIBERTÉ POUR TOUTES ET TOUS

Vendredi 27 mai vers midi, une trentaine de harragas et solidaires ont occupé le siège de l'AFTAM, jusque vers 14h, exigeant le retrait de la plainte déposée par l'AFTAM contre les occupants du foyer 20 rue bi-chat expulsé quelques heures plus tôt. L'association a donc dû promettre de retirer sa plainte.

Ce tract à été laissé sur place :

**L'AFTAM FAIT EXPULSER LES HARRAGAS.
GOUVERNEMENT, MAIRIE, BAILLEURS SOCIAUX,
COLLABOS !
INDIGNE AFTAM !**

Des harragas qui occupaient depuis plus d'une semaine un lieu vide appartenant à l'AFTAM ont été expulsés.

L'AFTAM, en plus d'avoir bénéficié d'une mesure d'expulsion illégale, n'a pas hésité à porter une série de plaintes calomnieuses (dégradations, etc...)

Ils seront expulsés dans leur pays, et tout rentrera dans l'ordre, n'est-ce pas ? C'est aussi comme ça qu'on aide les migrants à l'AFTAM.

**LIBERTÉ POUR TOU-TE-S
AVEC OU SANS PAPIERS**